

Le littoral insulaire sous surveillance des gendarmes

Les forces de l'ordre ont procédé à des opérations de contrôle, hier, sur la rive sud du golfe d'Aiacciu. L'interdiction d'accès aux plages y a été plutôt respectée. Les gendarmes étaient équipés d'un drone permettant d'observer les postes et de diffuser des messages de prévention



Les surveillances sur la plage de Purichju ont permis de constater que l'interdiction d'accès au littoral avait été largement respectée.

Est-ce, enfin, l'annonce d'une prise de conscience ? Ou plus simplement la peur du gendarme ? Ou encore la simple conséquence d'une mauvaise météo ? Hier, la rive sud du golfe d'Aiacciu et ses plages étaient désertes. Les gendarmes y ont effectué plusieurs opérations de contrôle et les deux-axes hommes mobilisés n'ont pas eu à y dresser de procès-verbal.

D'après l'arrêté préfectoral pris par Franck Robino, préfet de Corse, le 19 mars, interdisant l'accès aux plages de l'île, c'est le premier contrôle d'ampleur réalisé par les escaliers de gendarmerie. « Le récit que le débat », précise le commandant Denis Ritter, officier de communication de la gendarmerie de Corse. Dans le vif des autorités, les commentaires aux consignes générales

de confinement, amorce d'oursinades ou de baguade printanière. « Nous sommes passés du stade de la répression », avait prévenu le préfet, après avoir constaté depuis plusieurs jours, que le littoral et les services qui le longent restaient très fréquentés.

Voilà pourquoi, les injections du repêchement de l'État ont été entendues. L'arrêté préfectoral est affiché sur les accès aux plages et hier, la fréquentation était quasi nulle. Les gendarmes ont notamment arpenté la plage de Marina Viva, pendant quelques heures, en début d'après-midi, n'y croisant aucun promeneur.

La montagne également scrutée

Les hommes du peloton de surveillance et d'intervention,



Les hommes de la gendarmerie étaient notamment équipés d'un drone permettant de surveiller les lieux à distance et de communiquer des messages sonores de prévention.

la brigade maritime et les gendarmes mobiles ont balayé le littoral, équipés d'un drone piloté depuis le sable, permettant à la fois d'observer les postes lointains, mais aussi de communiquer des messages sonores de mise en garde.

Cette méthode est déjà utilisée en ville : les consignes de confinement y sont diffusées par des policiers circulants à bord

d'un véhicule à l'aide d'un haut-parleur. Plus tôt dans la journée, les gendarmes ont relevé deux infractions sur la commune de Fenuadda. Un simple promoteur et un pêcheur de coquillages ont été verbalisés pour avoir enfreint les règles sans justification.

« Un hélicoptère de la gendarmerie a survolé l'intégralité des plages de la Corse-du-Sud, confiait, hier soir le préfet de

Corse Franck Robino. Au total, 25 personnes seulement ont été priées de quitter le sable. C'est assez peu, mais rapporté à l'ensemble de la population, c'est assez remarquable. »

Sur le versant montagne, en revanche « RAS » confirme Denis Ritter. « Les hommes ont patrouillé du côté du lac de Fenuadda, notamment, il y avait eu un rassemblement autour d'un pi-

que-nique au dôme rocheux », se souvient le commandant. Ce dernier avertit cependant que ses hommes restent vigilants dans les jours et les semaines à venir, tout au long de la période de confinement. L'arrivée des beaux jours, propice aux escapades dans la nature, ne coïncidera pas avec un relâchement des autorités.

JEAN-PHILIPPE SCAPULA